

Viau, la prétention de la Viau Home Land Co., étant que cette ferme doit être taxée comme terre en culture.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

4.—Soumise et lue une lettre du Trésorier de la Cité, M. William Robb, informant le Conseil, par l'entremise du Bureau des Commissaires, de son intention de se retirer du service, à la fin de la présente année.

Déposée sur le Bureau.

5.—Le surintendant de l'Hôtel de Ville est présent au Bureau au sujet de la nomination d'un gardien de nuit pour l'Hôtel de Ville.

Résolu: De recommander au surintendant de l'Hôtel de Ville de mettre à l'essai comme gardien de nuit M. Sheridan et de mettre à l'essai comme chauffeur M. Lemieux, et de faire rapport au Bureau au bout d'un certain temps d'essai.

6.—Le surintendant des Marchés recommande le transfert du bail de l'étalement portant les Nos 29 et 30 à l'extérieur du Marché St-Antoine, de M. F. Gosselin à M. H. Robin, aux conditions existantes.

Résolu: D'approuver cette recommandation.

Il est . . . . .

7.—Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport savoir si M. Limoges a ôté ses fourneaux à chaux de sur la ligne de la rue Sherbrooke.

8.—Soumise une communication de M. le Notaire Cox transmettant pour signature par S. H. le Maire et le Greffier de la Cité, un acte d'arrangement et de transfer entre la Cité de Montréal et le Pacifique Canadien, "re" terrain dans le quartier Laurier.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour consultation avec le Département en Loi et rapport sur le projet de contrat.

9.—Après avoir pris en considération certains rapports des chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil.

10. A l'effet d'accorder la demande de la Cie Took Bros. Ltd., de substituer un bon d'une compagnie de garantie à la balance de \$14,000 d'un bonus de \$35,000.

20. A l'effet de permettre à M. John Allan de maintenir des voutes au No. 355 rue Ste-Catherine Ouest, aux conditions mentionnées aux règlements 49 et 432.

40. A l'effet de voter une somme de \$4,000 pour réception à faire à S. A. R. le Gouverneur Général du Canada et une somme de \$1,500 pour illumination et décoration de l'Hôtel de Ville, à cette occasion.

50. A l'effet d'accepter l'offre de MM. S. R. Burrell et al. de céder à la Cité gratuitement et sans conditions les avenues Woodbury et Phillips, du chemin de la Côte Ste-Catherine à la ligne du lot du cadastre 30 des plans et livres de renvoi du village de la Côte des Neiges.

60. A l'effet d'accepter l'offre de M. H. Lapointe de vendre à la ville, moyennant la somme de 20 centins du pied, soit pour une somme totale de \$1,947.40, les terrains Nos Cad. 19-390, 28-390, et 30-390, quartier Longue Pointe, formant une superficie totale de 9,737 pieds carrés, pour l'établissement d'un poste de police et de feu dans ledit quartier Longue-Pointe.

70. A l'effet de permettre à M. Simpson et Peel d'ériger une chaudière à vapeur sur le lot Nos. 8-10-12 et 14 rue Benoit, quartier St-Laurent.

80. A l'effet d'informer le Conseil que le Bureau des Commissaires a prié le Greffier de la Cité, l'Avocat en Chef de la Cité, le Trésorier de la Cité, le Contrôleur et Auditeur de la Cité, et l'expert M. H. Brown, de prendre en considération le rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité sur le projet de l'établissement d'un fonds de pension et de retraite pour les employés municipaux et faire rapport sous le plus court délai possible du résultat de leurs délibérations et des suggestions qu'ils croiront devoir faire pour le règlement de cette question.

90. A l'effet de voter les crédits suivants:

Entretien des orphelins . . . . . \$18,000

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC.

Achat de charbon, entretien général, etc., en a/c 30,000

\$48,000

Board of Assessors anent the taxes imposed on the Viau farm, the Viau Home Land Co. contending that said farm should be taxed as land under cultivation.

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

4.—Submitted and read a letter from the City Treasurer, Mr. William Robb, informing Council, through the Board of Commissioners that he intends to retire from the service at the end of this year.

Laid on the table.

5.—The Superintendent of the City Hall appeared before the Board in connection with the appointment of a night watchman for the City Hall.

Resolved. To give instructions to the Superintendent to appoint Mr. Sheridan on trial as night watchman and Mr. Lemieux as stoker, and report thereon to the Board later on.

6.—The Superintendent of Markets recommended that the lease of the stall bearing Nos. 29 and 30, outside of St. Antoine Market be transferred from Mr. Gosselin to Mr. H. Robin, under existing conditions.

Resolved: To concur in said recommendation.

7.—Resolved: That the Chief Engineer be requested to report, stating whether Mr. Limoges has removed his lime kiln from the Sherbrooke street line.

8.—Submitted a communication from Mr. Cox, notary, transmitting a deed of agreement and transfer between the City of Montreal and the Canadian Pacific Ry Co., to be signed by His Worship the Mayor and the City Clerk "re" land in Laurier ward.

Resolved: To refer the matter to the Chief Engineer with instructions to confer with the Law Department and report thereon.

9.—After having considered certain report from the Heads of Departments, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending,

10. To grant the request of the Took Bros Ltd., to substitute a guarantee bond of a company for the balance of \$14,000 on a bonus of \$35,000.

20. To allow Mr. John Allan to maintain vaults on No. 355 St. Catherine street west, on the conditions mentioned in by-laws 49 and 432.

40. To vote a sum of \$4,000 for the reception to His Royal Highness the Governor General of Canada and a sum of \$1,500 for the illumination and decoration of the City Hall on this occasion.

50. To accept the offer made by Messrs S. R. Burrell et al to cede to the City gratuitously and unconditionally Woodbury and Philips avenues, from Côte St. Catherine Road to the line of cadastral lot No. 30 of the plan and book of reference of the village of Côte des Neiges.

60. To accept the offer made by Mr. H. Lapointe to sell to the City, at the rate of 20 cents a foot, to wit for a sum of \$1,947.40 cadastral lots Nos 19-390, 28-390 and 30-390, Longue Pointe ward, forming a total area of 9,737 square feet, in order to establish thereon a police and fire station in said Longue Pointe ward.

70. To allow Messrs Simpson & Peel to erect a steam boiler on lot Nos 8-10-12 and 14, Benoit street, St. Lawrence ward.

80. That it be informed that the Board of Commissioners instructed the City Clerk, the Chief City Attorney, the City Treasurer, the City Comptroller and Auditor and Mr. H. Brown, expert to examine the report of the City Comptroller and Auditor on the proposed establishment of a pension fund for civic employees and report within the shortest possible delay on the result of their deliberations and on the suggestions they may deem advisable to make concerning the by-law in this connection

90. To vote the following appropriations:

Maintenance of orphans . . . . . \$18,000

WATER DEPARTMENT.

Purchase of coal, general maintenance, etc., on acc. 30,000

\$48,000